

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
HIVER 2020

POL4470-40

**INTRODUCTION A L'ÉCONOMIE POLITIQUE
DES RELATIONS INTERNATIONALES**

JEUDI : 9 H 30 - 12 H 30

Chargé de cours : Éric Boulanger

Bureau : A-3535

Téléphone : 987-3000, poste 7957

Courriel : boulanger.eric@uqam.ca

Disponibilité : lundi 13h à 14h30

Descriptif du cours

Introduction aux théories, concepts, instruments et méthodes d'analyse et de recherche en économie politique des relations internationales. L'objet du cours est de fournir les notions de base essentielles à l'étude des réseaux commerciaux, financiers et autres à l'échelle mondiale, des institutions économiques internationales, des relations d'interdépendance et de puissance au sein de l'économie mondiale, de même que des interrelations entre les politiques publiques et les marchés internationaux aux niveaux domestique et international.

Objectifs du cours

- Introduction aux débats entourant la définition du champ des relations économiques internationales.
- Analyse des tendances et évolutions de l'économie mondiale et des relations économiques internationales de la période mercantiliste à nos jours.
- Présentation des théories et méthodes d'analyse en économie politique des relations internationales.
- Introduction à la recherche et à l'analyse en économie politique internationale.

Démarche méthodologique

Le cours s'inscrit dans une perspective institutionnaliste. Notre démarche consistera à voir comment s'est construit l'économie politique des relations internationales au cours des trois grandes périodes historiques qui se sont succédées depuis les débuts de l'internationalisation, soit la période mercantiliste, la période de l'interdépendance (1) Pax Britannica et (2) coopération institutionnalisée et la période actuelle, dite de la mondialisation (globalisation). Pour chacune des périodes, nous présenterons les faits stylisés, les cadres institutionnels et les débats théoriques.

Matériel pédagogique

Un recueil est disponible à la coop de l'UQAM, son achat est obligatoire pour suivre ce cours. Les lectures associées à chacun des cours sont vivement recommandées en vue d'obtenir un bon résultat.

Des documents pédagogiques sont disponibles dans le site Internet du département de science politique où se retrouve également le plan de cours, à l'adresse suivante : <https://politique.uqam.ca/etudiants/horaires-et-plans-de-cours/>

Examens et travaux (pour les détails et instructions, voir ci-dessous)

Pondération et échéances :

<i>Pondération</i>	<i>Échéances</i>
Examen intra « take-home », 20 points	À rendre le 5 mars
Examen final en classe, 20 points	16 avril
Recension d'un ouvrage, 20 points	À rendre le 20 février
Travail pratique en équipe, 40 points	À rendre le 9 avril

Plan du cours

9 janvier 2019

- Introduction à la matière et présentation des procédures d'évaluation

Lectures :

Gerard Kébabdjian, « L'objet international dans la théorie économique », *Annuaire français des relations internationales*, vol. IV, 2003, p. 66-83.

Medhi Abbas, « L'économie politique internationale entre théories et histoire », *Recherches internationales*, n° 88, octobre-décembre 2010, p. 47-72.

PARTIE I — LES GRANDES APPROCHES THEORIQUES EN ECONOMIE POLITIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET LEUR CONTEXTE HISTORIQUE

16 et 23 janvier

- Le capitalisme et la révolution industrielle ; le mercantilisme et le nationalisme économique.

Lectures :

Philippe Norel, *L'invention du marché : une histoire économique de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2004, p. 272-300 [chapitre 7 : « Stratégies économiques des États-nations »].

Pierre Deyon, « Problèmes et interprétations », *Le mercantilisme*, Paris, Flammarion, 1953, p. 73-89.

Friedrich List, *Le système naturel d'économie politique* 1837, Scientia Verlag Aalen, 1971 [1837], pp. 190-190 [chapitre 3 : « Théorie des forces productives »], pp. 278-288 [chapitre 13 : « Manufacture »], pp. 396-400 [« De la transition du Système protecteur à celui de la liberté commerciale la plus étendue possible »], pp. 402-408 [« Des moyens les plus propres à favoriser et à amener la liberté commerciale »].

Gerald M. Meier et Dudley Seers, « Raul Prebisch » dans *Les Pionniers du Développement*, Paris, Économica, 1988, p. 187-212.

30 janvier et 6 février

- Le libéralisme et la *Pax Britannica* : l'étalon-or, le libre-échange et l'équilibre des puissances

Lectures :

Michel Rainelli, « Les théories du commerce mondial », *Cahiers français*, n° 299, novembre-décembre, 2000, p. 3-8.

Bernard Lassudrie-Duchêne et Deniz Ünal-Kesenci, « L'avantage comparatif, notion fondamentale et controversée », dans CEPII, *L'économie mondiale 2002*, La Découverte, Paris, 2001, p. 90-104.

Maurice Niveau et Yves Crozet, *Histoire des faits économiques contemporains*, Paris, P.U.F., 2008, p. 353-387 [chapitre 1 « L'Étalon or international »].

Wilhelm Röpke, *L'économie mondiale aux XIX^e et XX^e siècles*, Genève, Droz, 1959, p. 11-27 [chapitre 1 : « L'économie mondiale jusqu'en 1914 »].

Paul Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte, 1994, p. 31-48 [Chapitre 2 : « Le libre échange connut-il un âge d'or en Europe ? »], p. 49-65 [Chapitre 3 : « Le libre échange était-il pratiqué dans le reste du monde ? »], p. 66-81 [Chapitre 4 : « L'impact du protectionnisme fut-il toujours négatif ? »].

13 février

- Le marxisme, les théories de l'impérialisme et l'ère des rivalités impérialistes

Lectures :

Eric J. Hobsbawm, *L'ère des empires 1875-1914*, Paris, Fayard, 1989, pp. 77-113 [chapitre 3 : « L'ère des empires »]. *Ce chapitre n'est pas dans le recueil de textes.*

PARTIE II — L'EFFONDREMENT DE L'ECONOMIE INTERNATIONALE ET DE LA PAX BRITANNICA

20 février

- La désintégration de l'économie mondiale, les réparations de guerre et l'inflation, l'émergence des blocs économiques et la Grande Dépression.

Lectures :

Pierre Bezbakh, « Les controverses autour de la Grande dépression », *Problèmes économiques*, n° 3054, novembre 2012, p. 39-47. *Ce texte n'est pas dans le recueil de textes.*

Charles Kindleberger, *La Grande crise mondiale 1929-1939*, Paris, Economica, 1988, p. 16-28 [« Introduction »] et p. 296-314 [chapitre 14 : « Une explication de la crise de 1929 »].

27 février — semaine de lecture, pas de cours.

PARTIE III — DES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS A LA MONDIALISATION

5 mars

- Introduction aux institutions de Bretton Woods, à la théorie de la stabilité hégémonique et aux régimes internationaux.

Lectures :

Robert Gilpin, « The Rise of American Hegemony », dans Patrick Karl O'Brien et Armand Clesse (dir.), *Two Hegemonies: Britain 1846-1914 and the United States 1941-2001*, Aldershot, Ashgate Publishing, 2002, p. 165-182.

Jean Denizet, « Keynes en 1943 : négociateur et prophète » dans Michel Zerbato *et al.*, *Keynesianisme et sortie de crise. Keynes contre le libéralisme ?* Paris, Dunod, 1987, p. 177-232.

12 et 19 mars

- Le système commercial international : du GATT à l'OMC et les accords commerciaux

Lectures :

Herman Van Der Wee, *Histoire économique mondiale, 1945-1990*, Louvain-la Neuve, Academia-Duculot, 1990, p. 292-325 [chapitre 9 : « La libéralisation du commerce international après la Seconde Guerre mondiale »].

Mehdi Abbas, « L'OMC et l'acte III de la globalisation. Une nouvelle économie politique internationale du système commercial multilatéral ? », *Note de travail EDDEN* n° 1, 2013, 18p.

Paul R. Krugman, *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, Paris, La Découverte, 1997, p. 117-125 [chapitre 7 « Ce que tout étudiant doit savoir sur le commerce international »] et p. 195-215 [« Le libre-échange est-il dépassé ? »].

Mathieu Arès, Éric Boulanger et Christian Deblock, « Intégration ou interconnexion ? », *Revue Interventions économiques*, n° 55, 2016, 33p. *Ce texte n'est pas dans le recueil de textes.* En ligne : <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2895>

Céline Pajon, « A Brave New World for Trade », *Lettre du Centre Asie*, n° 72, IFRI, 21 décembre 2017, 3p.

Françoise Nicolas, « Chine et ordre économique mondial : une contestation feutrée mais assumée », *Perspective chinoises*, vol. 2, n° 135, 2016, p. 7-14.

Centre for International Governance Innovation (CIGI) et Chatham House, « Governance of International Trade and the Internet: Existing and Evolving Regulatory Systems », Paper Series, n° 32, 2016, 13p.

Madeline Carr, « Power Plays in Global Internet Governance », *Millennium*, vol. 43, n° 2, 2015, p. 640-659.

26 mars

- Le système monétaire international : de l'étalon-dollar au « flottement » des monnaies et les crises financières à l'ère de la mondialisation

Lectures :

Michel Aglietta, « La gouvernance du système monétaire international », *Regards croisés sur l'économie*, n° 3, 2008, p. 276-285.

Michel Aglietta, *La crise. Pourquoi en est-on arrivé là ? Comment en sortir ?* Paris, Michalon, 2008, p. 21-44, [Chapitre 3 : « Quelles sont les caractéristiques de cette crise ? »] et [chapitre 4 : « Comment la crise s'est-elle déclenchée ? »].

Amina Lahrèche-Revil, « Les régimes de change » dans *L'économie mondiale 2000*, Paris, CEPII et La Découverte, Paris, 1999, p. 93-103.

2 avril

- La mondialisation financière : les flux financiers et la stabilité de l'économie mondiale à l'ère de la compétitivité

Lectures :

Sans auteur, « Une brève histoire de la finance : Entre déréglementation et mondialisation », *Problèmes économiques*, no 2.963, janvier 2009, p. 8-13

Fabrice Hatem, « Les indicateurs de compétitivité », *Problèmes économiques*, n° 2865, décembre 2004, p. 41-44.

Sébastien Miroudot, « La mondialisation s'est-elle arrêtée après la crise financière ? Chaines de valeur mondiales et ralentissement du commerce international », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 2, n° 21, 2017, p. 27-34.

9 avril

- Les firmes multinationales : les vecteurs du commerce international et de la mondialisation

Lectures :

Christian Chavagneux, « Les multinationales définissent-elles les règles de la mondialisation ? », *Politique étrangère*, n° 3, 2010, p. 553-563.

Michèle Rioux, « Théories des firmes multinationales et des réseaux économiques transnationaux », dans Mathieu Arès et Éric Boulanger (dir.), *L'investissement et la nouvelle économie mondiale*, Bruxelles, Bruylant, 2012, p. 41-82.

Lionel Fontagné et Farid Toubal, « Mesurer l'activité des entreprises multinationales », dans *Investissement direct étranger et performances des entreprises*, Rapport du Conseil d'analyse économique, n° 89, 2010, p. 11-28.

16 avril

- Examen final en classe
-

Évaluation

Note : des notes méthodologiques et des directives offrent une description détaillée de chacune des évaluations décrites dans ce syllabus. Veuillez les prendre en considération. Elles sont disponibles à l'adresse suivante où l'on retrouve également le plan de cours :

<https://politique.uqam.ca/etudiants/horaires-et-plans-de-cours/>

LES TRAVAUX :

1) Une recension d'ouvrage (4 à 5 pages) (20 points) : à rendre le 20 février en classe ou avant 17h00 au secrétariat de science politique

Présentation critique d'un ouvrage d'économie internationale.

La liste des ouvrages est disponible **ci-dessous**.

Si vous prenez un autre ouvrage que ceux qui vous sont donnés dans la liste de la note méthodologique, veuillez faire valider votre choix par le professeur ou le correcteur.

Pour les exigences, voir le document « notes méthodologiques ».

2) Un travail pratique en équipe de trois (40 points) : à rendre le 9 avril en classe ou au secrétariat de science politique avant 17h00.

Vous devez traiter un des quatre sujets suivants :

1. Quelle intégration économique pour le Canada et le Québec ?
2. Gérer la mondialisation dans les pays de l'OCDE. Choisir un pays parmi les suivants : l'Allemagne, le Japon ou l'Islande
3. Pays émergents et la reconfiguration de l'économie mondiale. Choisir un pays parmi les suivants : le Chili, l'Indonésie ou le Vietnam
4. Développement et mondialisation : quelles marges de manœuvre ? Choisir un pays parmi les suivants : le Myanmar, l'Angola ou le Botswana

Attention ! Pour chacun des sujets, vous aurez une série de questions auxquelles il faut impérativement répondre. Ces questions ainsi que les directives se retrouvent dans le document « travaux pratiques » disponible dans le site Internet du département de science politique à l'adresse suivante :

<https://politique.uqam.ca/etudiants/horaires-et-plans-de-cours/>

Le travail est à faire **en équipe de trois** étudiant(e)s (3)

Les objectifs sont les suivants :

- i) initiation à l'analyse des données statistiques (recherche, classement, traitement, mise en forme)
- ii) initiation à la recherche de sources documentaires et statistiques (bibliographie, synthèse et analyse de documents)
- iii) initiation à la rédaction d'un rapport de recherche

Pour ce travail, il vous sera demandé de faire un jeu de rôle : vous êtes conseiller auprès d'un ministère ou d'une agence gouvernementale sur une question particulière (un des quatre sujets ci-dessus) touchant l'économie politique internationale. Vous devez rédiger un rapport de 40 pages qui doit établir un État des lieux sur cette question particulière.

Politique de retard pour les travaux : si le travail est remis le lendemain (vendredi) avant 17h00, il y aura une pénalité de 15 %. Aucun travail ne sera accepté après cette date/heure. Vous recevrez alors automatiquement la note zéro pour votre travail.

LES EXAMENS :

1) Un examen intra fait à la maison (20 points) : à rendre le 5 mars 2020 en classe ou la même journée avant 17h00 au secrétariat de science politique.

L'objectif du « take-home » est de familiariser les étudiants avec l'histoire des faits économiques et les débats théoriques d'économie politique des relations internationales de la période mercantiliste jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Il a aussi vocation à tester les connaissances des étudiants sur les indicateurs présentés en classe durant la première partie de la session.

L'étudiant(e) aura à répondre à deux questions sur quatre. Les questions seront remises une semaine avant la semaine de lecture. Vous aurez donc deux semaines pour rédiger les réponses.

Longueur : environ 15 pages ; police Times ; interligne 1,5 et des marges de 3cm.

2) Examen final (20 points) : 16 avril 2020 en classe.

L'objectif de l'examen est d'évaluer les connaissances théoriques acquises par l'étudiant, sa compréhension des problèmes économiques contemporains ainsi que sa capacité d'analyser des faits. (20 points).

L'examen final a lieu en salle de cours, aucun ordinateur, téléphone et autre appareil électronique.

L'examen comporte trois parties :

- Une première partie portera sur les théories. Deux questions sont posées : l'étudiant en choisit une (30 %). Les questions sont remises le jour l'examen (30%).
- Une deuxième partie traitera des faits et des institutions abordés dans le cours (à partir des la partie III ou selon notre progression dans le plan de cours). Deux questions sont posées : l'étudiant en choisit une. Les questions sont remises le jour l'examen (40 %).
- La troisième partie porte sur une étude de cas et se fait l'avance à la maison. Il y aura une question obligatoire distribuée une semaine à l'avance ; vous rédigez votre réponse et la rendez le jour de l'examen (vous l'insérez dans votre cahier d'examen) (30 %).

Pour l'examen, la documentation (strictement le recueil de textes et les notes de cours de POL 4470) est permise.

Quelques conseils :

- Citez vos sources ;
 - Prenez le temps de rédiger soigneusement et relisez-vous ;
 - Structurez bien vos réponses.
- **Politique de retard pour l'examen intra : si l'examen est remis le lendemain (vendredi) avant 17h00, il y aura une pénalité de 15 %. Aucun examen ne sera accepté après cette date/heure. Vous recevrez alors automatiquement la note zéro pour votre travail.**
- **Politique de retard pour la troisième partie de l'examen final : votre réponse doit est remise en même temps que l'examen final (elle doit être insérer dans votre cahier d'examen). Aucune réponse remise après la fin de l'examen (soit 17h00) ne sera acceptée.**

Pour plus de détails sur les travaux et les examens, voir les fichiers disponibles dans le site Internet du département de science politique, à l'adresse suivante :

<https://politique.uqam.ca/etudiants/horaires-et-plans-de-cours/>

Conseils et directives préalables à l'élaboration de vos travaux

Attention ! Tous les conseils et directives qui vous sont donnés dans les fichiers en lien avec les travaux seront considérés comme acquis. Le non-respect des consignes sera dorénavant de votre responsabilité. Ce cours demande une grande rigueur méthodologique. Cela implique de faire un effort : des points vont être donnés pour la forme de vos travaux.

Vous devez vous procurer un guide méthodologique sur le site du département de science politique au Centre Paulo Freire (A-3645).

Avertissement final

Toute forme de plagiat sera systématiquement repérée et en cas de plagiat avéré, l'étudiant(e) se verra octroyer un échec pour le cours et un dossier sera envoyé au département et au registraire. Il est très rare que nous passions à côté de ce type de cas. Il en ressort de votre honnêteté intellectuelle. Citez vos sources ! De la même manière, le travail est toujours payant. Il m'est arrivé de corriger des travaux où 80 % d'une réponse était constituée d'une citation issue d'un site internet. Le « copier-coller » est assez peu apprécié. Apprenez à développer **vos** réponses tout en restant clair. La citation doit étayer votre argumentation et non pas la remplacer. Appropriiez-vous les connaissances, mais ne volez pas les idées des autres.

Soyez méticuleux (et critiques) dans le choix des sources Internet : on trouve de tout et souvent n'importe quoi sur le Web. Les sites d'institutions (FMI, OMC, BM, ministères...) et les sources universitaires (départements d'universités, groupes de recherche, revues spécialisées...) seront priorisés.

Il vous sera accordé le droit de reprendre votre travail dans le cas où vous ne serez pas satisfait de la note. Nous acceptons de corriger lorsque votre note est inférieure à la moyenne. Vous pouvez remonter votre résultat jusqu'à la moyenne de la classe.

Nous ne sommes pas ici pour vous sanctionner, mais pour vous apprendre à travailler. C'est la raison pour laquelle l'effort sera toujours récompensé et la tricherie toujours sanctionnée. Pour tout cas extrême (maladie, autre problème...) veuillez en informer le professeur du cours ou son assistant avec la justification de ce problème.

Liste d'ouvrages suggérés pour la recension

Livres plus faciles à aborder, pour les néophytes :

Aglietta, Michel (2008), *La Crise. Comment en est-on arrivé là ? Comment en sortir ?* Paris, Michalon, 125p.

Badie, Bertrand et Michel Foucher (2017), *Vers un monde néo-national ?* Paris, CNRS éditions, 208p.

Bellone, Flora et Raphaël Chiappini (2016), *La compétitivité des pays*, Paris, La Découverte, 128p.

- Berger, Suzanne (2006), *Made in monde : les nouvelles frontières de l'économie mondiale*, Paris, Seuil, 384p.
- Berger, Suzanne (2003), *Notre première mondialisation: leçons d'un échec oublié*, Paris, Seuil, 95p.
- Boulanger, Éric, Éric Mottet et Michèle Rioux (dir.) (2019), *Mondialisation et connectivité : les enjeux du commerce, de l'investissement et du travail au 21^e siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 417p.
- Bourguignon, François (2012), *La mondialisation de l'inégalité*, Paris, Le Seuil et La République des Idées, 106p.
- Cohen, Daniel (2017), *Le Monde est clos et le désir infini*, Paris, Le Livre de Poche, 224p.
- Cohen, Daniel (2010), *Richesse du monde, pauvretés des nations*, Paris, Flammarion, 167p.
- Deblock, Christian et Michèle Rioux (2013), *De la nationalisation du monde à la globalisation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 76p.
- Guenole, Thomas (2016), *La mondialisation malheureuse*, Paris, Éditions First, 300p.
- Krugman Paul (2013 [2012]), *Sortez-nous de cette crise... Maintenant!* Paris, Flammarion, 284p.
- Michalet, Charles-Albert (2009), *Mondialisation, la grande rupture*, Paris, La Découverte, 168p.
- Michalet, Charles-Albert (2004), *Qu'est-ce que la mondialisation?* Paris, La Découverte, 210p.
- Moreau-Defarges, Philippe (2016), *La mondialisation*, Paris, P.U.F. (coll. Que sais-je), 10^e édition, 128p.
- Plihon, Dominique (2016), *Le nouveau capitalisme*, Paris, La Découverte, 4^e édition, 128p.
- Stiglitz, Joseph E (2015), *The Great Divide: Unequal Societies and What We Can Do About*, New York, W.W. Norton & Company, 428p.
- Strange Susan (2011 [1996]), *Le retrait de l'État : la dispersion du pouvoir dans l'économie mondiale*, Paris, Temps Présent, 346p. (Traduction de *The Retreat of the State. Diffusion of Power in the World Economy*).
- Veltz, Pierre (2017), *La Société hyper-industrielle : le nouveau capitalisme productif*, Paris, Le Seuil, 128p.
- Wallerstein, Immanuel (2006 [2004]), *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris, La Découverte, 182p.

Livres plus complexes ou plus longs, pour les durs à cuire :

- Aglietta, Michel et Guo Bai (2012), *La voie chinoise : capitalisme et empire*, Paris, Odile Jacob, 431p.
- Aglietta, Michel et Thomas Brand (2013), *Un new deal pour l'Europe : croissance, euro, compétitivité*, Paris, Odile Jacob, 305p.
- Bairoch, Paul (2005), *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte, 294p.
- Bastidon Gilles (2010), *Histoire de la globalisation financière: essor, crises et perspectives des marchés financiers internationaux*, Paris, Armand Colin, 376p.
- Bhagwati, Jagdish (2010), *Plaidoyer pour la mondialisation*, Paris, Odile Jacob, 366p.
- Boyer, Robert (2011), *Les financiers détruiront-ils le capitalisme?* Paris, Economica, 240p.
- Brunelle, Dorval (2003), *La dérive globale*, Montréal, Boréal, 221p.
- Chavagneux, Christian (2014) *La capture : où l'on verra comment les intérêts financiers ont pris le pas sur l'intérêt général et comment mettre fin à cette situation*, Paris, La Découverte, 136p.
- Chavagneux, Christian (2011), *Une brève histoire des crises financières : des tulipes aux subprimes*, Paris, La Découverte, 264p.

- Chen Weitseng (dir.) (2017), *The Beijing Consensus?: How China Has Changed Western Ideas of Law and Economic Development*, Cambridge, Cambridge University Press, 346p.
- Eichengreen, Barry (2011), *Un privilège exorbitant: le déclin du dollar et l'avenir du système monétaire international*, Paris, Odile Jacob, 280p.
- Friedman, Rebekka, Kevork Oskanian et Ramon Pacheco Pardo (dir.) (2013), *After Liberalism?: The Future of Liberalism in International Relations*, Londres, Palgrave Macmillan, 311p.
- Friedman, Thomas L. (2006), *La Terre est plate : une brève histoire du XXI^e siècle*, Paris, Saint-Simon, 488p.
- Galbraith, John Kenneth (2007), *Économie hétérodoxe*, Paris, Seuil, 1200p.
- Graeber, David (2013), *Dettes. 5000 ans d'histoire*, Paris, Éditions Les liens qui libèrent, 625p.
- Keohane, Robert O. (2015 [2005]), *Après l'hégémonie : coopération et désaccord dans l'économie politique internationale*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 417p.
- Keohane, Robert O. et Joseph Nye (2001), *Power and Interdependence*, New York, Longman, 3^e édition, 334p.
- Kindleberger, Charles (1988), *La grande crise mondiale 1929-1939*, Paris, Economica, 366p.
- Krugman, Paul (2014 [2009]), *Pourquoi les crises reviennent toujours*, Paris, Points, 256p.
- Krugman, Paul (2000), *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, Paris, La Découverte, 218p.
- Norel, Philippe (2004), *L'invention du marché. Une histoire économique de la mondialisation*, Paris, Le Seuil, 592p.
- Paquin, Stéphane (2013), *Théories de l'économie politique internationale : cultures scientifiques et hégémonie américaine*, Paris, Presses de Science Po, 359p.
- Piketty, Thomas (2015), *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 976p.
- Rodrik, Dani (2012), *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy*, New York, W.W. Norton & Company, 346p.
- Smith, John (2016), *Imperialism in the Twenty-First Century: Globalization, Super-Exploitation, and Capitalism's Final Crisis*, New York, Monthly Review Press, 384p.
- Stiglitz, Joseph E (2015), *The Great Divide : Unequal Societies and What We Can Do About*, New York, W.W. Norton & Company, 428p.
- Stiglitz, Joseph E. (2010), *Le triomphe de la cupidité*. Paris, LLL/Les Liens qui libèrent, 473p.
- Stiglitz, Joseph E. (2008), *Un autre monde : contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard. 563p.
- Susan Strange et John M. Stopford (1991), *Rival States, Rival Firms*, Cambridge, Cambridge University Press, 321p.
- Tooze, Adam (2018), *Crashed. Comment une décennie de crise financière a changé le monde*, Paris, Les Belles Lettres, 766p.

Rappel : si vous choisissez un autre ouvrage, faites-le approuver par l'assistant ou le professeur.

Note : la longueur des ouvrages ne doit pas être un critère de sélection. Certains ouvrages regroupent plusieurs livres, chapitres de livre ou textes. Dans ce cas, concentrez vous sur l'introduction et un ou deux textes présentés dans l'ouvrage. À voir avec l'assistant ou le professeur.

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.